

Finances

4



Sortir

16



Sport

21



Lutter contre
la fracture numérique

lucé magazine



sommaire

n°5

Pensez aux inscriptions pour la rentrée 2009/2010 : enfants nés en 2006, entrant en C.P. ou nouveaux arrivants sur Lucé.



éducation
7

environnement
10



Participer au concours des maisons et établissements fleuris organisé par la ville, c'est embellir sa ville !

lucé magazine

Directeur de la publication :
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :
Service Communication

Conception - Maquette :
Service Multimédi@

Service Communication : BP 50115
5, rue Jules Ferry - 28114 Lucé Cedex
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression :
Imp. Chauveau - 28630 Le Coudray

Tirage : 8 500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058

▶ éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

▶▶ Chers concitoyens,

Nous sommes à une période charnière de l'année 2009. En effet, après cette première année de gestion municipale j'ai engagé, avec mon équipe, les axes forts sur lesquels vous nous avez accordé votre confiance pour conduire à bien nos engagements.

Le budget que nous venons de voter en est la première traduction visible.

Ce budget traduit notre volonté affichée de réduction des dépenses dans tous les domaines afin de vous apporter le meilleur service possible au moindre coût.

Hélas, divers facteurs viennent contrarier nos ambitions, contexte économique défavorable, poursuite et désengagement de l'état par accentuation des transferts de charges vers les collectivités territoriales.

Compte tenu de cette période difficile pour tous et malgré

Pour célébrer l'arrivée du Printemps, près de 600 enfants des écoles maternelles et élémentaires ont défilé dans la ville.



14
express'

enfance-jeunesse
20



Les inscriptions pour les centres d'été mais également le transport, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire débutent le 4 mai 2009.

- p. 4 finances
- p. 7 éducation
- p. 8 communication
- p. 10 environnement
- p. 12 fête
- p. 14 express'
- p. 16 sortir
- p. 18 culture
- p. 20 enfance-jeunesse
- p. 21 sport
- p. 22 associations
- p. 23 tribune libre

l'endettement de notre collectivité, nous avons présenté un budget sans augmentation des taux des trois taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti.

L'Etat, pour sa part, a décidé une augmentation unilatérale des bases servant au calcul des taxes précitées de 2,5 %, ce qui ne sera pas sans conséquence sur la fiscalité des ménages.

Notre action se poursuit dans bien d'autres domaines avec notamment la réorganisation des services ou encore la réalisation d'un diagnostic social.

Tous ces axes de travail ont un seul but : améliorer l'efficacité et le service public que nous vous devons au meilleur coût.

Par ailleurs, pour tenter de mettre un frein à la frénésie du tout béton accentuée par la mandature précédente et pour mieux réfléchir aux aménagements futurs plus respectueux de l'environnement, une révision du Plan Local d'Urbanisme a été votée lors du conseil municipal de septembre 2008.

Si sur ces bases de travail, des âmes chagrines nous font procès d'afficher la mise en œuvre d'un mandat blanc alors avec toute mon

équipe, nous en assumerons bien volontiers la responsabilité.

L'actualité des mois à venir est riche en événements culturels. Je vous laisse le soin de les découvrir dans ce magazine. Au mois de juin, Lucé fête le monde et, à cette occasion la ville célébrera ses 20 ans d'amitié avec sa jumelle bavaroise de Traunreut.

Ensuite, viendront les grandes vacances, période pendant laquelle de nombreuses activités seront proposées aux enfants et aux adolescents, auxquels je souhaite un été propice au repos et à la découverte.

Bon divertissement à tous et sachez que je ferai toujours en sorte de rester fidèle aux engagements que j'ai contractés envers vous.



Premiers résultats

Le compte administratif

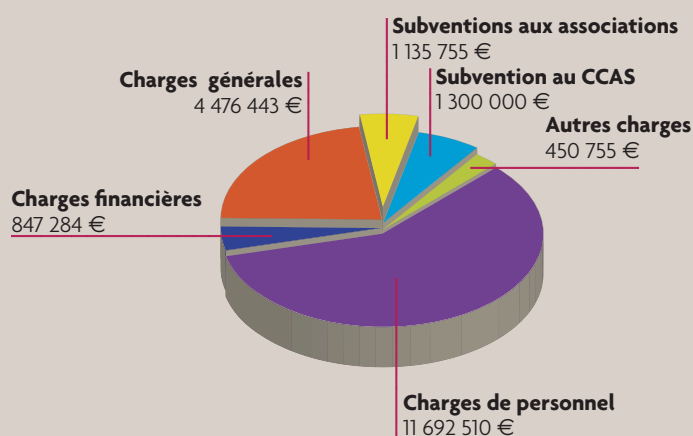
Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif permet d'établir une analyse financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors des votes des budget primitif, décisions modificatives, budget supplémentaire et la réalité de leur exécution.

À ce titre, son examen, intervenu à l'occasion de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2009, constitue un acte majeur de la vie communale.

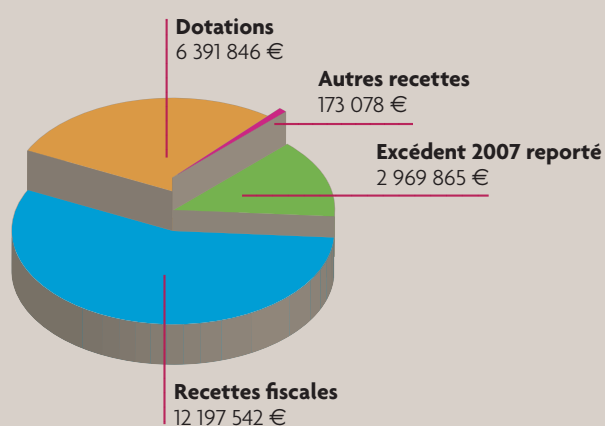
Les principaux chiffres

Fonctionnement 2008

Dépenses réelles 19 902 747 €

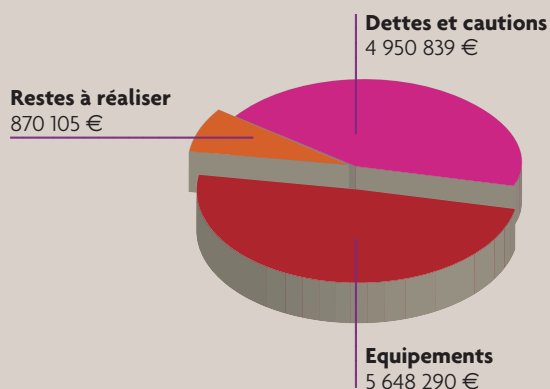


Recettes réelles 21 732 331 €

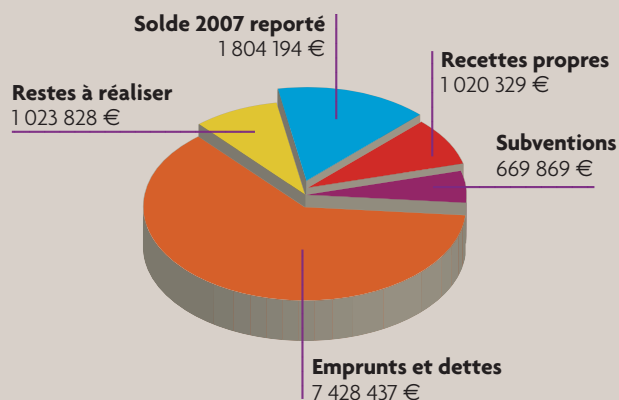


Investissement 2008

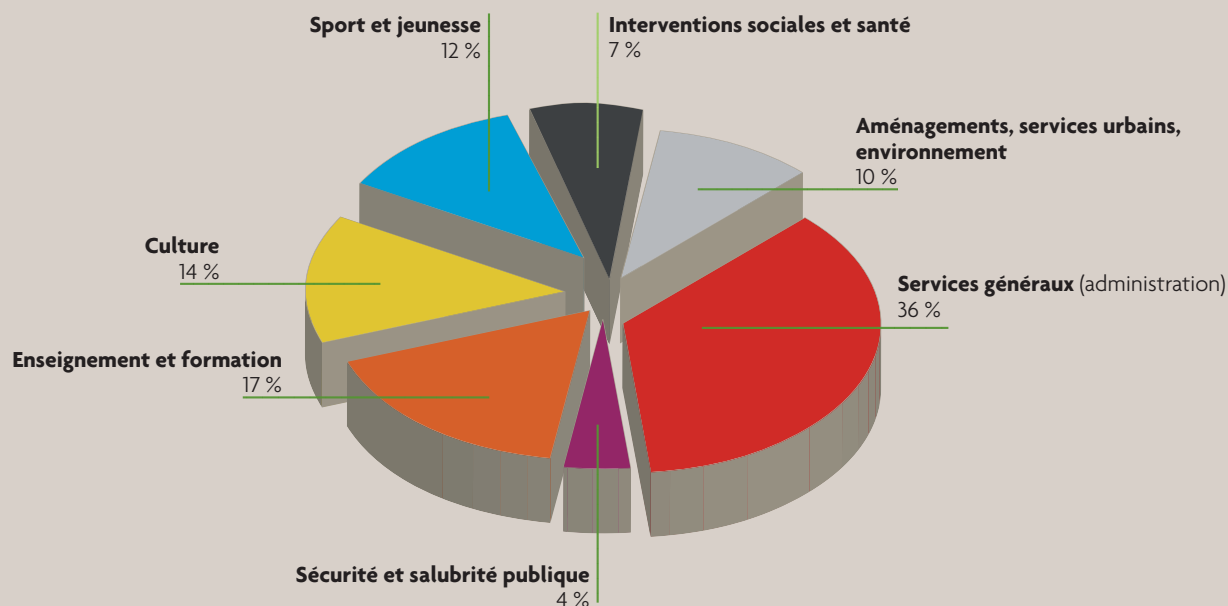
Dépenses 11 469 234 €



Recettes 11 946 657 €

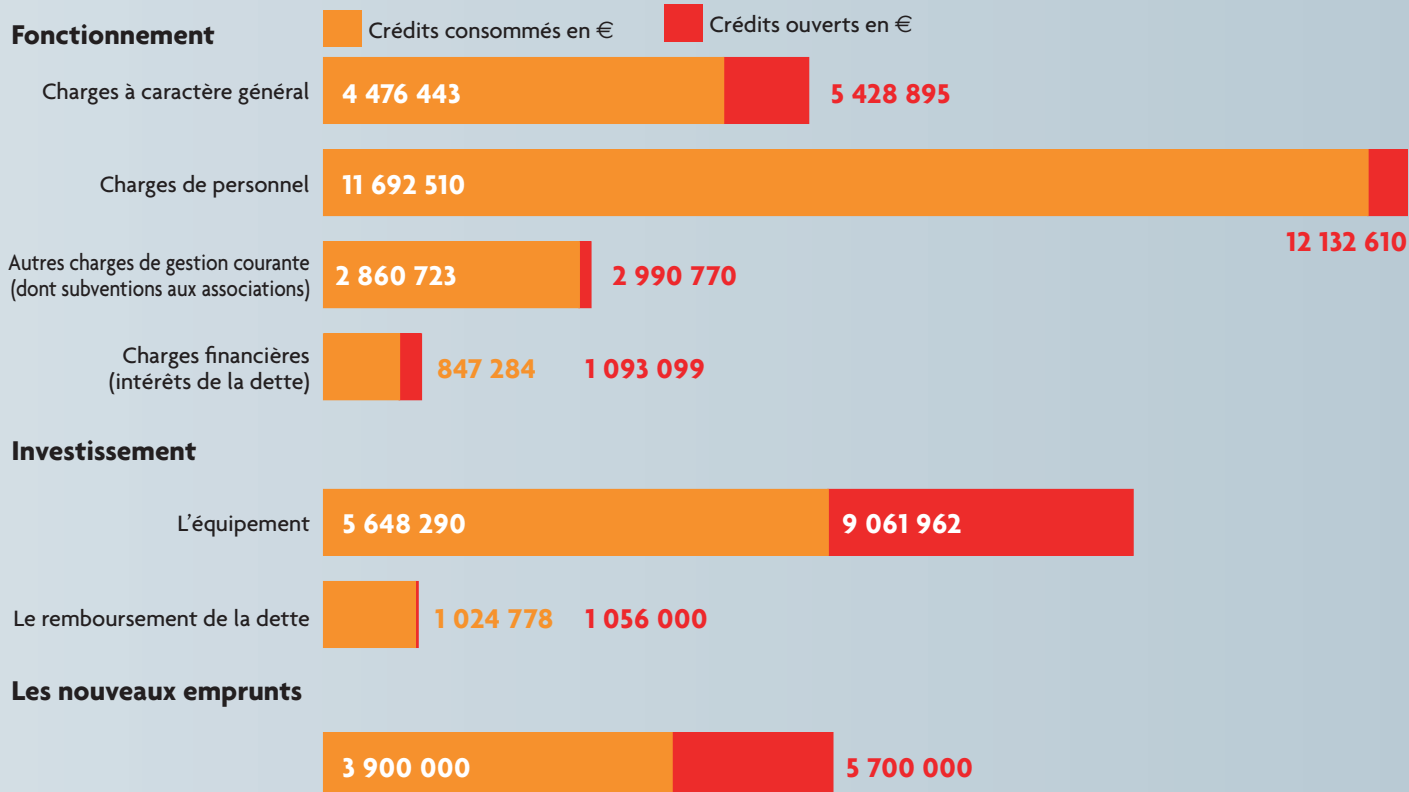


La répartition des dépenses par secteur



Toutefois, ces divers résultats ne permettent pas, sans une analyse plus approfondie, de percevoir les efforts de gestion conduits par l'équipe municipale pour réduire les dépenses de la ville.

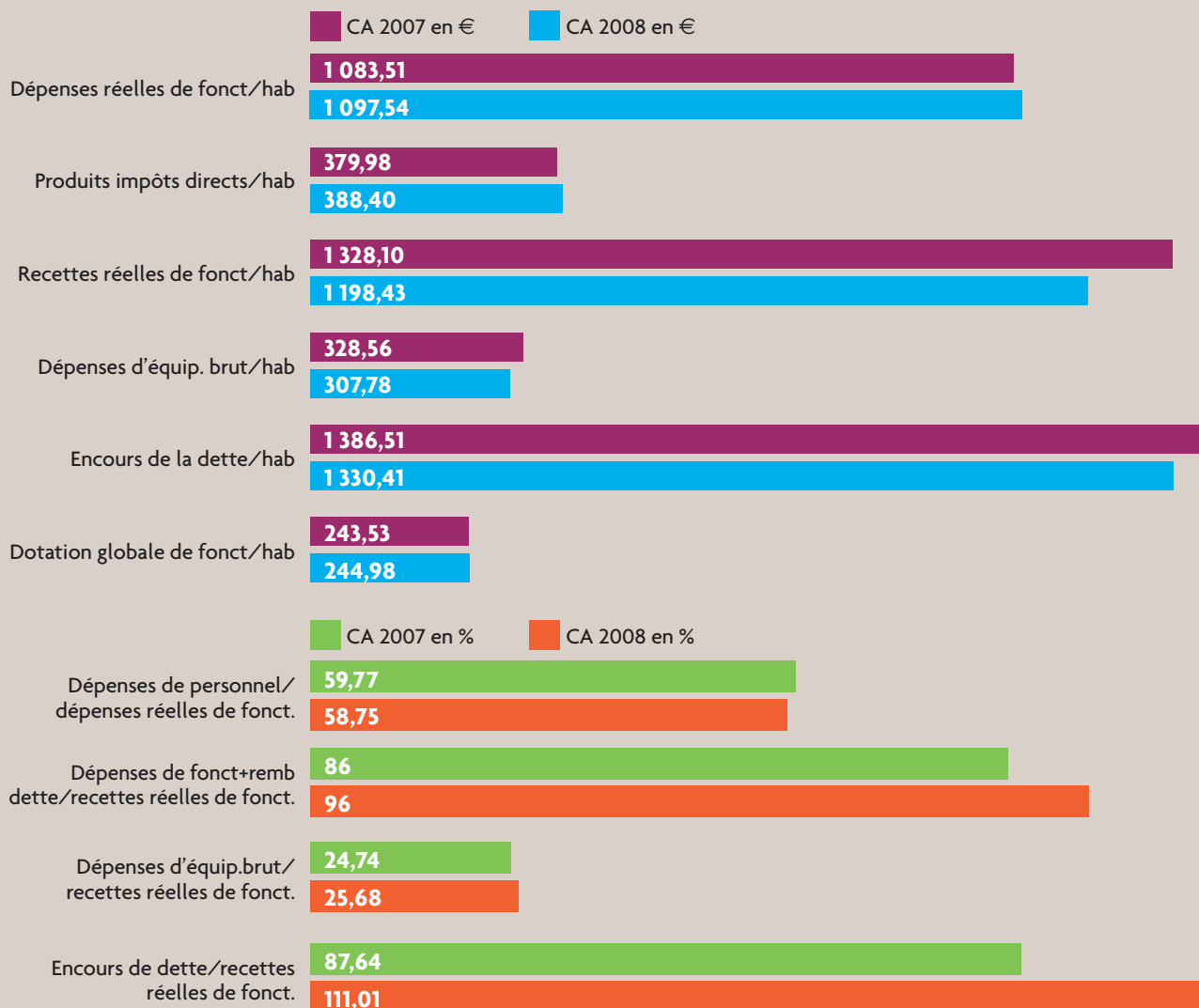
Analyse de la consommation des crédits ouverts au budget 2008



Certes, ces résultats apportent une petite bouffée d'oxygène mais qui reste encore largement insuffisante car l'examen de certains ratios conforte l'effet ciseau entre la progression des dépenses et des recettes, mis en exergue par le Cabinet ayant réalisé l'audit financier de la ville.

Premiers résultats (suite)

Ratios



Si les dépenses réelles de fonctionnement par habitant ont peu progressé en 2008 (+ 1,29 % par rapport à 2007), les recettes par habitant, quant à elles, diminuent de 9,76 %.

Quant à la dette par habitant, celle-ci est en légère diminution (- 4,05 %) passant de 1 386,51 € en 2007 à 1 330,41 € à fin 2008, en partie grâce à la non réalisation du nouvel emprunt de 1 800 000 € qui était prévu au budget primitif 2008 voté par l'ancienne équipe

municipale le 13 décembre 2007.

Par contre, un emprunt de 3 900 000 € souscrit en décembre 2007 et dont les fonds n'ont été versés qu'en 2008 par l'organisme prêteur selon les conditions prévues au contrat de prêt, est venu augmenter l'encours de la dette (c'est à dire ce que la ville de Lucé doit encore rembourser) qui représente 111,01 % de ses recettes de fonctionnement annuelles.

C'est donc pour faire au-

trement et mieux avec l'argent public que la commune s'est engagée dans la mise en œuvre d'un pilotage des différents postes de gestion, qu'ils s'agissent des achats, des fêtes et cérémonies, des subventions aux associations, des équipements mais aussi des charges de personnel... afin de diminuer ses dépenses alors que ses recettes n'augmentent pas, voire diminuent.

Rentrée scolaire 2009/2010

Inscriptions

L'année scolaire se termine et il faut déjà penser aux inscriptions scolaires de votre enfant pour l'année prochaine, qu'il s'agisse de son admission à l'école, au service de transport, de restauration scolaire ou de l'accueil périscolaire.

La modification des secteurs scolaires est la grande nouveauté de cette rentrée 2009/2010.

En partenariat avec l'Inspection Académique et les directeurs des écoles maternelles et élémentaires, la Municipalité a souhaité redéfinir les secteurs scolaires pour répondre à plusieurs objectifs majeurs :

- Anticiper l'arrivée des enfants en lien avec les nouveaux projets urbains ;
- Équilibrer les effectifs dans les écoles en tenant compte de la capacité d'accueil de chacune d'entre elles, notamment pour les écoles de la Vallée Loiseau et des Lutins ;
- Faciliter le déplacement des parents ayant des enfants scolarisés à la fois en maternelle et en élémentaire ;
- Tendre vers une plus grande mixité sociale ;
- Superposer les secteurs des écoles maternelles et élémentaires pour que chaque enfant puisse suivre sa scolarité au plus près de son domicile.

Les secteurs concernés par une modification de périmètre sont :

- Le quartier Paradis, le Hameau des



Saules et la partie Est du quartier Maunoury (rue Maunoury n° impairs, rue Georges Varlet n° pairs de 2 à 18) qui seront rattachés aux écoles Maurice Violette et Jules Ferry ;

- Les numéros 12 à 15 de la résidence des Béguines qui seront rattachés aux écoles Jean Macé et Vallée Loiseau ;
- La rue du Maine, la rue du Hameau de France, les tours Ile de France et Provence, le clos de Lattre de Tassigny, la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (n° pairs de 16 à 999 et la rue François Foreau, n° pairs de 2 à 20 et n° impairs de 1 à 19) qui seront rattachés aux écoles des Béguines et Pierre Mendès France.

Cette mise en œuvre s'appliquera dès la prochaine rentrée scolaire. Toutefois, les enfants ayant entrepris leur scolarité dans une école pourront, s'ils le souhaitent, rester dans leur établissement actuel jusqu'à la fin de la grande section en maternelle ou jusqu'à la fin du CM2 pour les écoles élémentaires.

Les inscriptions

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire ont commencé le lundi 16 mars 2009 en mairie.

Elles concernent les enfants nés en 2006 qui seront scolarisés en petite section maternelle, les enfants en-

trant en classe de C.P., les nouveaux arrivants sur la commune en âge d'être scolarisés en école maternelle ou élémentaire et les enfants qui souhaiteront intégrer les nouveaux secteurs scolaires.

Afin de vous voir délivrer le certificat d'inscription scolaire de votre enfant, vous devez vous présenter en mairie, muni impérativement des documents suivants :

- le livret de famille ou extrait de naissance,
- un justificatif de domicile au nom des parents,
- une photocopie du carnet de santé des vaccinations obligatoires.

Ensuite, les parents doivent se présenter auprès du directeur de l'école (muni de ce certificat d'inscription) où la scolarisation de l'enfant sera définitivement enregistrée.

Transport, restauration et accueil périscolaire

Les inscriptions pour le transport, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire commenceront le lundi 4 mai 2009 en mairie. ■

Lutter contre la fracture numérique

Haut-débit Le développement de l'accès à Internet au haut-débit en France a été largement dominé par une technologie, l'ADSL. Cette technologie a la particularité d'entraîner de fortes disparités spatiales. L'éligibilité d'un secteur donné et la qualité du service à laquelle peut prétendre un utilisateur dépendent d'une infrastructure existante et stabilisée : le réseau téléphonique traditionnel.

Pour la Ville de Lucé, il est indispensable de lutter contre la fracture numérique géographique générée par ces disparités. Cela passe par la résorption des zones blanches, afin de permettre à chacun d'accéder à Internet avec un débit suffisant, et des zones grises, afin d'offrir l'accès à des offres diversifiées, compétitives et innovantes.

Zone blanche ADSL

Compte-tenu de la domination de l'ADSL parmi les technologies d'accès haut débit en France, on assimile souvent la notion de zone blanche à l'absence de desserte ADSL sur un territoire. Une zone blanche est ainsi une zone non desservie par l'ADSL, et pour laquelle aucune solution alternative n'a encore été déployée.

L'absence de couverture ADSL peut s'expliquer par différentes raisons :

- certains abonnés sont trop éloignés du répartiteur situé à Chartres, quartier St Brice. Dans ce cas, la zone blanche correspond à la partie la plus éloignée du répartiteur, c'est le cas par exemple des Carreaux
- les abonnés partagent leur ligne avec d'autres abonnés. Dans cet autre cas, elle correspond à des impossibilités techniques de délivrer le service.

Traitement des zones blanches

Une solution est l'extension du réseau téléphonique existant, avec la mise en place de nouveaux répartiteurs et sous-répartiteurs.



D'autres solutions alternatives, dont la mise en œuvre n'est pas conditionnée par l'éloignement du répartiteur téléphonique, peuvent être envisagées, pour éliminer toutes les zones blanches, comme la fibre optique, le WiMax, le Wi-Fi, le satellite...

Les zones grises

Les «zones grises» sont des zones desservies en haut débit, mais non concurrentielles.

Si elles sont un premier pas vers la résorption des zones blanches, elles ne permettent pas le développement d'offres haut débit aussi diversifiées et innovantes que dans les zones concurrentielles.

Résorption des zones grises

Dans un objectif d'équité territoriale, il est nécessaire de résorber les zones grises, afin que partout, le grand public comme les entreprises bénéficient d'offres compétitives et innovantes. Au-delà de l'élimination des zones blanches, la volonté de la Ville de Lucé est de résorber les zones grises, en permettant une concurrence durable sur son territoire. Il s'agit à la fois de susciter la demande et sensibiliser à la plus-value du haut débit, de faire valoir les besoins du territoire auprès des opérateurs.

Les enjeux de l'intervention publique

L'apparition d'une fracture numérique, à la fois territoriale et sociale, a fait de ce phénomène un enjeu incontournable pour notre ville, justifiant une intervention publique forte. A travers la réduction de cette fracture, l'objectif est double : promouvoir l'attrac-

tivité économique de la Ville et soutenir une politique de solidarité territoriale et sociale.

Les services de la Ville procèdent actuellement à un diagnostic des zones blanches et grises par l'établissement d'une cartographie mesurant les débits sur l'ensemble de Lucé.

Étape primordiale, ce diagnostic permettra de mener une réflexion adaptée au profil de Lucé.

Cette cartographie vous sera prochainement communiquée afin que chacun soit associé aux enjeux techniques et financiers des futures solutions à envisager.

Sachez que ce dossier est une des priorités de l'équipe municipale et des services de la collectivité. ■

Technologies alternatives

► **Wi-fi.** Est une technique de réseau informatique sans fil mise en place pour fonctionner en réseau interne et, depuis, devenu un moyen d'accès au haut débit à Internet. Le couplage du wi-fi avec d'autres solutions, comme le satellite, permet la couverture de zones en haut débit.

► **WiMax.** Est un ensemble de normes pour des réseaux sans fils (hertziens) en point-multipoints (1 émetteur et plusieurs récepteurs) dans des fréquences comprises entre 2 et 66 Giga Hertz (GHz). Le WiMax permet la réalisation d'une boucle locale radio.

► **Satellite.** Cette technologie est la seule qui permette d'atteindre un point quelconque si isolé soit-il.

Tous à vos fleurs !

Concours des maisons fleuries

Pour fêter l'arrivée du printemps, participez au concours des maisons et établissements fleuris organisé par la ville. Fleurir son jardin, sa maison, son balcon, son école, son entreprise, c'est embellir sa ville !

Les lucéens ont la main verte, vous êtes nombreux à le prouver en participant chaque année au concours des maisons et établissements fleuris.

Son objectif est de favoriser le fleurissement de Lucé en complétant l'effort réalisé par la ville, et ainsi offrir aux habitants et aux visiteurs, un cadre de vie encore plus agréable.

Tous les habitants de Lucé, résidant en pavillon ou en immeuble, et les établissements de la ville sont invités à y prendre part.

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des trois catégories :

- maisons avec jardin visible de la rue ;
- balcons ou terrasses ;
- établissements

Le fleurissement doit impérativement être visible de la voie publique. Dès le mois de juin, un jury composé d'élus et de professionnels de l'horticulture vous rendra visite. Il élira pour chacune des catégories citées plus haut, les plus belles réalisations florales, selon des critères de composition, d'originalité, de couleurs et d'effet d'ensemble.

La date de passage du jury reste volontairement indéterminée.

La diffusion des résultats sera faite dans le magazine municipal et les lauréats se verront remettre di-



plômes et récompenses à l'occasion d'une chaleureuse cérémonie organisée par le Maire.

L'année passée, 65 lauréats ont été récompensés pour leurs efforts, leurs soins et leurs créations. Alors pourquoi pas vous ?

Qui sait ? Vous recevrez peut-être un prix communal, d'arrondissement, départemental, régional ou même national dans votre catégorie.

Soyez nombreux encore cette année à vous inscrire ! Les demandes d'inscription sont à formuler auprès de l'hôtesse d'accueil à l'Hôtel de ville jusqu'au vendredi 15 mai 2009.

Pensez, à cette occasion, à vous munir d'un R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire).

Concours des écoles fleuries

Pour la première fois, une école de Lucé va participer au concours des écoles fleuries. Il s'agit de l'école Jean Macé. Ce concours organisé tous les deux ans, dans notre département, s'adresse à toutes les écoles publiques, maternelles et élémentaires. Il est parrainé par l'union départe-

mentale des délégués de l'éducation nationale et l'office central de la coopération à l'école.

Cette démarche pédagogique pluridisciplinaire permet aux enfants, par des exercices pratiques, de mieux appréhender les sciences naturelles, le développement durable et le respect de la nature.

Jean-Pierre Jan, adjoint aux affaires scolaires, et Jacques Legrand, adjoint à l'environnement souhaitent à cette classe beaucoup de plaisir et de décrocher un prix bien mérité. Ils remercient à l'avance tous les lucéens pour leur contribution à ce projet.

L'école Jean Macé aurait besoin de pots en terre en bon état pour participer à ce concours. Si vous souhaitez l'aider, vous pouvez les déposer à l'école au 9 rue de Rome. Par avance, merci de votre aide. ■

Déjections canines

Pour vivre en harmonie, ramassez vos déjections canines !

Malgré de nombreux rappels dans le magazine de la ville, certains propriétaires de chiens sont toujours aussi négligents et font la sourde oreille ! Nos espaces publics sont jonchés de déjections canines autour desquelles il faut constamment slalomer. Un exercice plutôt déplaisant pour tous les Lucéens et les visiteurs dont les plaintes ne cessent de progresser.

Avant de sanctionner, la Municipalité fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables.

Dans sa séance du 26 mars 2009, la ville s'est dotée d'un règlement de voirie stipulant : «Le fait pour un propriétaire de chien de ne pas ramasser les déjections que son animal abandonne constitue une infraction qui sera constatée par une contravention punie d'une amende forfaitaire de deuxième classe (35€)».

Ainsi, nous vous invitons à ramasser les déjections canines de votre chien, à l'aide notamment des 15 toutounets implantés sur la ville :



Vallée Mithouard, Impasse Edouard Manet, Rond-point de l'Europe, Rue Flandres Dunkerque, Square d'Auvergne, Square de Bretagne, Square de Traunreut, Square des Chênes, Square du 8 mai 1945, Square du Clos Margis, Rue Charles Péguy, Square de la Libération, Impasse Michel Vintant, Square Albert Camus et sur l'Aire d'évolution à Jean Macé.

Halte aux pigeons !

Alors qu'ils croient bien faire, les nourrisseurs de pigeons ignorent les conséquences de leur geste. En nourrissant les oiseaux aux mêmes endroits et aux mêmes heures, ils favorisent leur concentration et la surpopulation.

Le règlement sanitaire départemental stipule qu'il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture dans les lieux publics, les voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble pour les animaux en liberté, et notamment les pigeons. Ces animaux véhiculent des nuisances et contribuent à la transmission de maladies et de parasites.

De plus, leurs fientes provoquent des dégâts considérables sur les bâtiments et les espaces verts.

Bonne ou mauvaise herbe ?

L'utilisation massive des désherbants est de plus en plus remise en question. Des études mettent en évidence que l'utilisation des produits phytosanitaires engendre des effets néfastes sur notre environnement mais aussi sur notre santé.

Aussi, la ville s'engage dans une démarche de réduction des produits de traitement, démarche qui va entraîner la remise en cause d'acquis considérés comme fondamentaux : notre perception doit évoluer. À ce propos, que dit le Grenelle de l'Environnement ?

Ses conclusions demandent «la réduction de 50 % d'ici à 2012 des substances pour lesquelles il n'existe pas de produits de substitution. L'objectif est de réduire de moitié les usages de pesticides en 10 ans en accélérant

la mise au point de méthodes alternatives».

À nous, collectivité locale, de montrer l'exemple ! Et prouver que l'on est capable de diminuer drastiquement notre consommation d'herbicides !

La Ville a choisi de réduire le désherbage qui était jusque-là réalisé d'une manière systématique sur l'ensemble des espaces imperméables (trottoirs goudronnés, fils d'eau, pieds de mur...) afin d'éviter l'entraînement des produits toxiques dans la nappe phréatique (eaux souterraines). Un seul traitement par an sera désormais effectué sur le territoire de la commune. Nous invitons les lucéens à participer au désherbage devant chez eux, tout comme ils sont mis à contribution en cas de neige ou de chute des feuilles.

Apprenons à vivre avec quelques herbes plutôt que de vouloir tout contrôler et nettoyer.

Des sacs biodégradables pour les déchets verts

Depuis début avril et jusqu'à fin novembre, Chartres Métropole a repris la collecte des déchets verts une fois par semaine, le jeudi.

Les sacs plastique verts réutilisables ont été abandonnés au profit de sacs biodégradables en papier kraft. Ces sacs sont compostés directement avec les déchets végétaux.

À chaque collecte, chaque foyer peut présenter 5 sacs maximum par semaine.

N.B. : Ne présentez plus de sacs plastiques verts, ils ne seront pas vidés !

Le Tour du monde en 7 jours

du 8 au 14 juin

Pour sa traditionnelle fête d'été, la ville vous propose de faire le tour du monde en une semaine, du 8 au 14 juin. Concerts, spectacles, artistes inspirés des quatre coins du monde, expositions, rencontres ou parcours sportifs, la fête de la ville promet d'être le théâtre d'un moment fort de diversité culturelle. Elle célébrera, pour l'occasion, ses vingt ans d'amitié avec Traunreut, sa jumelle bavaroise. Un voyage mémorable sans quitter Lucé ! Découvrons sans plus tarder le programme des festivités.

Lundi 8 juin

L'Amérique du Nord et du Sud seront à l'honneur : concert de 2 heures doté d'un répertoire varié allant de la musique country, au rock en passant par le blues ou encore le cajun et l'irlandais. Rendez-vous à 20h30 à l'école Jean Macé pour découvrir le groupe «Les Hillbillyfrogs».

Mardi 9 juin

Vous partirez à la découverte de l'Asie et l'Océanie.

De 19h à 20h : Danses Hmong suivies à 20h30 d'un concert de musique indienne avec le groupe Naad Trio. Rendez-vous rue du Maréchal Leclerc (à proximité des commerces).

Mercredi 10 juin

Cap sur l'Europe Orientale avec un concert de musiques tziganes à 20h30 au Centre aéré des Carreaux.

Jeudi 11 juin

L'Afrique du Nord sera à l'honneur avec un concert de musique orientale à 20h30 devant le Conservatoire.

Vendredi 12 juin

19 h 00 : **Course cycliste** de «gentlemen» suivie à 20h d'une course cycliste de niveau national et régional organisée par le Vélo Club Lucéen. Départ et arrivée, rue de la République.

20h30 : **concert de cuivres, orgue et chœurs** du Conservatoire à l'église Saint Pantaléon.

Samedi 13 juin

La ville de Lucé et sa jumelle bavaroise de Traunreut scelleront leurs **20 ans d'amitié en signant officiellement une charte en présence des délégations officielles des deux villes.**

14h30 : **Exposition** d'Art et Culture à l'espace culture

17h : **Concert de l'Orchestre d'Harmonie** au Centre Culturel

19h : **Grande soirée multiculturelle** au Stade François Richoux

Possibilité de se restaurer sur place avec stands typiques de merguez, moules, galettes, saucisses, produits marocains, spécialités portugaises...

19h30 : **Inscriptions et échauffement** pour la course pédestre «**La Corrida de Lucé**» organisée par Lucé Mainvilliers P.T.T. Athlétisme

20h30 : **Départ de La Corrida de Lucé**

22 h : **Retraite aux flambeaux**, avec distribution gratuite de lampions au **Stade Richoux** par le Comité des Fêtes

23h30 : **Grand feu d'artifice** avec musique sur le **Stade François Richoux** suivi d'un **fest-noz**

Dimanche 14 juin

De 8 h à 12 h : **Marché, rue de la République**
Animation musicale avec le groupe Kullawas : musique des Andes

9h30 à 18 h : **Exposition** d'Art et Culture à l'espace culture

14h : **Grand défilé** dans les rues de Lucé avec chars fleuris, groupes de musique et majorettes

Départ : **Rond-point de l'Europe**

À la fin du défilé, les différents groupes se produiront sur le **stade François Richoux** ■

Pendant ces jours de fête :

Fête Foraine, Place du 19 mars
Dizaine commerciale : L'association des commerçants et artisans de la ville de Lucé (U.C.I.A.L.) se prépare à une dizaine commerciale, du 4 au 14 juin. Les boutiques des pôles République, Vieux-Puits, Arcades et Maréchal Leclerc seront en fête et de nombreuses surprises vous y attendent.

Un rendez-vous à ne pas manquer !



Lucé-Traunreut : 20 ans d'amitié

Le jumelage officiel entre Lucé et Traunreut a été signé en Bavière par Edmond Desouches et Eduard Wiesman (voir photo) en juillet 1988.

Il a été célébré à Lucé lors des festivités de juin 1990 avec la signature d'une nouvelle charte d'amitié par les maires James Benoist et Eduard Wiesman.

C'est le collège Edouard Herriot et le lycée de Traunreut qui sont à l'origine des premiers échanges dans le cadre des appariements scolaires.

Durant plusieurs années, des liens se sont tissés entre les familles et les enseignants.

Les deux villes, qui ont apporté leur soutien à ces rencontres fructueuses, ont peu à peu noué des relations qui ont abouti à un projet de jumelage.

Sous l'impulsion de la municipalité de l'époque et plus particulièrement de Gérard Lair, l'orchestre d'harmonie a réalisé le premier échange associatif avec l'école de musique de Traunwalchen.

L'association des jumelages de Lucé a vu le jour le 18 mars 1987 sous l'impulsion de Gratiën Vergnes.

Par la suite, de nombreux projets ont été réalisés entre les deux cités. Citons l'exemple des appariements scolaires qui perdurent entre les collèges et le lycée de Traunreut grâce à la ténacité et l'engagement des enseignants. N'oublions pas les nombreux échanges associatifs soutenus ou initiés par l'association des jumelages tels que ceux qui furent organisés par Lucé Sport Gym avec le Versehrtsport, les écoles de musique et l'orchestre d'harmonie, les sections de judo et de danse de LESSCALE avec leurs correspondants bavarois, l'association philatélique, l'athlétisme et bien d'autres encore.

Un «arbre de mai» a été érigé lors des célébrations de l'an 2000 dans le square de Traunreut pour symboliser ce jumelage.

20 ans après, les liens qui unissent nos deux villes se sont renforcés et il faut toujours maintenir «la flamme».

Dans un contexte économique et social international difficile, ces festivités seront l'occasion de souligner l'importance de renforcer les liens et les solidarités entre les pays et leurs habitants.

L'anniversaire de ce jumelage permettra de consolider les relations avec nos amis bavarois et de nouer de nouvelles amitiés.

Collecte de sang

Depuis plusieurs années, l'Établissement Français du Sang organise des collectes de sang à Lucé. La prochaine collecte aura lieu le jeudi 25 juin, de 14h15 à 20h30, salles 1 et 2 du Centre Culturel.

Vous aussi, aujourd'hui, vous pouvez décider de sauver des vies.

Pour tout renseignement : Établissement Français du Sang, 2 rue des chênes à Luisant.

Tél. 02 37 35 50 50

Inscriptions 2009 - 2010 au Conservatoire



Les inscriptions pour la prochaine rentrée auront lieu

- Du 11 mai au 13 juin 2009 pour la réinscription des anciens élèves

- À partir du 15 juin 2009 pour la pré-inscription des nouveaux élèves

express

Le printemps dignement fêté



Près de 600 enfants des écoles maternelles et élémentaires, s'étaient donnés rendez-vous, le 9 avril dernier, pour participer à la fête du printemps. Le matin, les petits ont défilé avec les plus grands dans les rues de la ville. Partis du stade François Richoux, le cortège est arrivé vers 10h30 sur la place du 19 mars.

La fête s'est prolongée l'après-midi au Centre Culturel où les enfants ont pu apprécier «Petit concert entre amis», spectacle concocté par le célèbre Rocky Bulle, alias Claude Theil.

Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur investissement, qui a permis la réussite de cette manifestation haute en couleurs.

Élections européennes

Les citoyens français sont appelés à voter pour désigner leurs députés européens, le dimanche 7 juin 2009. Les électeurs choisiront pour la France les députés qui les représenteront pendant 5 ans au Parlement européen, situé à Strasbourg.

Pour plus d'informations : www.europarl.europa.eu



Attention, la priorité accordée aux réinscriptions se termine le 13 juin. Pensez à vous réinscrire avant !

Important : les inscriptions ne sont définitives qu'après validation par le ou les professeurs concernés.

Les dossiers seront disponibles au Secrétariat du Conservatoire, 94 rue de la République, dès le mercredi 4 mai 2009 ou sont téléchargeables sur le site Internet de la ville à l'adresse www.ville-luce.fr

Renseignements : 02 37 25 68 93

Courriel : conservatoire@ville-luce.fr

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription ou de réinscription soigneusement complété, daté et signé (1 par élève),

- Justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'élève (taxe d'habitation, quittance de loyer, EDF, etc)

- Le dernier avis d'imposition ou les revenus des trois derniers mois de la famille avec une photocopie du livret de famille, pour le calcul du QF pour les enfants lucéens,

- Une photo d'identité avec le nom et le prénom inscrits au dos,

- Attestation de niveau pour les élèves venant d'un autre établissement (un test d'évaluation sera effectué avant inscription définitive

et attribution d'un niveau).
Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Création d'un cursus théâtre

À la rentrée 09/10, le Conservatoire met en place un cursus «Art dramatique».

Éveil : de 8 à 12 ans
Initiation : de 13 à 15 ans.

Le premier cycle s'adresse aux adolescents à partir de 15 ans mais également aux adultes désireux de s'engager dans un apprentissage théâtral. Une rencontre avec le(s) professeur(s) est nécessaire avant toute inscription.

Eric Auvray vous propose un premier échange le mercredi 24 juin à l'Espace culture entre 14h30 et 18h.

Renseignements :
02 37 25 68 93

Qualité de l'eau de votre robinet

Les services santé et environnement des directions départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de la Région Centre contrôlent la qualité de l'eau de votre robinet et vous en informent sur leur site Internet !

Les résultats, commune par commune, sont publiés sur <http://centre.sante.gouv.fr>, rubrique



«santé et environnement», dossier «eaux destinées à la consommation humaine», onglet «les derniers résultats». Bonne visite !

Les femmes, victimes de violence

En raison de leur sexe, de leur morphologie ou d'un problème sociétal, les femmes sont parfois victimes d'infractions comme le viol, le harcèlement sexuel, les violences conjugales...

Quel que soit le ou les types de violences auxquelles vous êtes confrontée, il est essentiel de les dénoncer. C'est la première étape de votre retour à une vie normale.

Il importe également de sortir de l'isolement qui en résulte parfois. Vous pouvez vous confier à une personne de confiance, mais également à une association, un travailleur social, à un médecin qui peut établir un certificat médical pour constater votre état de victime. Il est conseillé aux victimes de violences de porter plainte. L'engagement de poursuites judiciaires est un moyen de retrouver votre dignité. Si cette perspective vous paraît lointaine, voire impossible à

atteindre, sachez que vous n'êtes pas seule : la loi est là pour vous protéger, vous soutenir et vous aider.

Adresse et numéros utiles :

Police Municipale
89 rue de la République à Lucé
n° vert : 0800 149 689

Hôtel de Police
57 rue du Docteur Maunoury à Chartres
Tél. 02 37 24 75 39 ou 17

Brigade de Gendarmerie
28 rue du Maréchal Leclerc à Lucé
Tél 02 37 88 12 50

Pompiers : 18

Samu : 15

Les Amis du Paradis

Cette association regroupe les habitants des quartiers Vieux-Puits et Paradis, désireux de nouer des liens de respect, de solidarité et d'amitié. Elle participe aux animations de quartier telles que la fête des voisins ou le repas de Noël annuel.

Ses activités sont multiples : chorale, travaux manuels, échanges culturels... Toutes les idées sont les bienvenues.

Réunion le vendredi, de 15h à 17h au local «Pause Café», 7 rue du Paradis à Lucé.

Votre contact :
06 73 13 46 76
ou 06 24 52 85 95

Fête des voisins

Initiée par l'association Immeuble en Fête, la Fête des voisins soufflera sa dixième bougie, le 26 mai prochain.

Véritable antidote à l'individualisme et l'isolement, la Fête des Voisins est une manifestation nationale privilégiée pour faire connaissance avec son entourage et développer la solidarité de proximité.

C'est l'occasion pour chaque Lucéen de partager un moment de convivialité avec ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, où chacun apporte sa contribution.

C'est un catalyseur créateur de lien social et de valeurs positives pour construire une ville plus fraternelle et plus humaine.

Cette année encore, la ville de Lucé et l'Habitat Eurélien se mobilisent pour permettre de rassembler tous les acteurs de la ville autour de ce projet fédérateur.



16 mai

■ **L'orgue dans tous ses états, l'orgue kaléidoscope**

Église St Pantaléon
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

16 et 17 mai

■ **Exposition photos d'Art et Culture**



La section photo d'Art et Culture vous présentera les œuvres réalisées par ses membres, le samedi 16 mai de 14 h à 19 h et le dimanche 17 mai, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h. Espace Culture

27 mai

■ **Auditions du Conservatoire**

Salle Bach - 19h
Tél. 02 37 25 68 93

29 et 30 mai
5 et 6 juin

■ **Comédie musicale : Starmania**
L'Atelier comédie musicale du Conservatoire, sous la direction de Matthieu Vanuxem, Sébastien Bouvet et Fabien Piccinin, vous entraîne dans l'aventure de Starmania.

Centre Culturel
20h30
Entrée : 8 € et 4 €
Tél. 02 37 25 68 93

Sortir

12 juin

■ **Cuivres, orgue et chœur**

Les professeurs de Cuivres du Conservatoire de Lucé, avec la participation du professeur d'orgue, s'associent à ceux du Conservatoire de Chartres pour vous proposer un concert autour de Vivaldi, Tomasi, Hazell,... Le Chœur Harmonique de Dreux est invité à partager ce moment musical.

Église St-Pantaléon
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

13 juin

■ **Orchestre d'harmonie du Conservatoire**

L'Orchestre d'harmonie, dirigé par Patrice Hic, vous offre pour ce concert une panoplie très variée, reflet de sa richesse et de son dynamisme.

Le répertoire va de la musique classique à la musique contemporaine en passant par la musique de film, le jazz, la variété et même de la musique liturgique.

Centre culturel
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

du 15 au 19 juin

■ **Exposition : «la métamorphose des déchets»**

Salle 1 du Centre Culturel, de 16h à 18h
Entrée libre
Tél. 02 37 97 22 17

Arrête de pleurer Pénélope 2 théâtre



15 mai - Centre Culturel - 20h30

Une pièce de Christine Anglio, Corinne Puget, Juliette Arnaud.

Enfin, les revoilà, les trois «copines». On a plaisir à les retrouver, toujours aussi drôles et émouvantes, mais ont-elles vraiment changé ? Rien n'est moins sûr ! Léonie la «working girl» qui s'obstine à trouver la stabilité pour se rassurer. Chloé l'intellectuelle qui se pose toujours autant de questions sur l'amour et qui décidément n'y comprend rien. Et Pénélope l'ingénue en proie à un terrible doute, a-t-elle vraiment tué son vieil amant Gérard ? Une pièce dynamique entre «Desperate Housewives» et «Sex and the city»

Renseignements : 02 37 25 68 68 ■

19 juin

■ **Le romantisme à quatre mains**

Au programme de cette soirée romantique proposée par le conservatoire, Pari Barkeshli (professeur de piano) et Annick Chartreux (compositeur en résidence) interprètent Schubert, Brahms et Rachmaninov.

Centre culturel
20h30

Entrée : 8 € et 4 €
Tél. 02 37 25 68 93

du 22 au 27 juin

■ **Semaine «Portes ouvertes» au Conservatoire de Musique**



Le Conservatoire de musique et d'art dramatique vous ouvre ses portes pour vous permettre de vous promener d'une classe à l'autre et découvrir toute la richesse et la diversité des activités pratiquées.

Le programme quotidien détaillé sera affiché sur place.

Tél. 02 37 25 68 93

24 juin

■ **Théâtre enfants : audition publique**

Espace culture
de 14h30 à 18h
Tél. 02 37 25 68 93

Festival excentrique

5 au 7 juin - Parc des Vauroux



Le Syndicat Intercommunal du Parc et de la Piscine des Vauroux, réunissant les villes de Lucé et Mainvilliers, vous invite à découvrir le Festival Excentrique, festival de la Région Centre. Pourquoi ? Et bien pour tout cela à la fois : pour une rencontre convaincante entre la musique mauritanienne et la musique classique, pour découvrir que de vieux bidons de lessive peuvent vivre une seconde vie, pour apprendre en s'amusant à danser ou pour apprendre à s'amuser en dansant, pour muscler son imaginaire sur un trampoline ou dans une grande sphère, pour mettre des fleurs de tissu à sa boutonnière en pédalant...

A voir à Lucé : «Le souffle du désert», un projet qui va faire naître des passerelles entre la musique européenne et la musique folklorique de la région du Gorgol. Quatre musiciens de l'Ensemble Philidor et quatre musiciens mauritaniens effectueront une semaine de résidence, du mardi 2 au vendredi 5 juin, au Centre Robert Doisneau, pour travailler et échanger autour de cette création. Votre contact : Carole Boulmier 06 77 93 37 70.

Vous pouvez également participer à d'autres ateliers, retrouvez tout le programme sur www.excentrique.org ■

26 juin

■ **Concert d'été**

En guise de bouquet final, les élèves et les ensembles du Conservatoire vous invitent à entendre le résultat du travail de cette année qui s'achève.

Centre culturel
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

27 juin

■ **Spéciale de danse classique et contemporaine de LESSCALE**

Centre Culturel
20h30
Tél. 02 37 35 56 69

28 juin

■ **Gala annuel du Twirling Club de Lucé**

Salle des sports Jean Boudrie - 14h30
Tél. 02 37 36 48 06

30 juin et 2 juillet

■ **Théâtre adultes Présentation publique**

Des élèves de la classe adultes d'Art dramatique de Jean-Philippe Van den Broeck vous convient à une représentation publique. Travail et création de et par les élèves de cette classe du conservatoire.

Espace culture
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

Mosaïque d'expositions

Médiathèque

En mai et juin, la médiathèque ouvre ses portes à de nombreuses expositions. La première escale vous invite à découvrir comment s'amuser avec des chefs-d'œuvre et mettre un peu d'ordre dans le méli-mélo de la peinture...

En juin, deux autres expos envahissent les étages de la médiathèque.

La première est consacrée à la santé et aux risques cardio-vasculaires. La seconde s'intéresse à la guitare et ses cousines...

Avis aux amateurs d'art !

L'art en bazar

La section jeunesse vous invite à venir jouer avec l'art durant tout le mois de mai !

Les équipes ont eu un coup de cœur pour «L'art en bazar», un album de Ursus Wehrli.

Cet artiste a surtout la manie du rangement concernant les tableaux de peintres célèbres tels Matisse, Picasso, Van Gogh... dont il a décidé de trier les divers éléments.

Il s'agit d'un jeu d'esprit visuel particulièrement ingénieux. C'est rigolo, loufoque et impertinent ! Une façon



originale de découvrir l'art tout en jouant !

Plein d'autres livres, tous aussi magnifiques, vous attendent afin de découvrir et faire découvrir l'art d'une manière ludique...

Les risques cardio-vasculaires

En France, près de 180 000 personnes décèdent chaque année d'une maladie liée au système cardio-vasculaire (dont 50 000 morts subites). 90% de ces morts subites sont la conséquence d'une fibrillation ventriculaire. Dans ces cas, chaque minute perdue augmente la mortalité de 10%. L'application d'un choc électrique à l'aide d'un défibrillateur est le seul moyen d'obtenir une re-synchronisation des cellules myocardiques et une contraction cardiaque efficace. La Ville de Lucé s'est récemment investie dans la lutte contre les morts subites (voir l'article «Lucé s'équipe de défibrillateurs» page 6 dans Lucé Magazine n°3 de décembre/janvier 2008), avec la mise en place progressive de défibrillateurs sur le territoire communal pour permettre à la population de venir en aide à toute victime d'un arrêt cardiaque.

La Ville de Lucé, l'association Cœur et Santé, l'association Diabète 28, ainsi que la Mutuelle Spheria Val de France

se sont associées pour organiser une rencontre conférence avec le Docteur Rabut et le Docteur Gorka, cardiologues, ainsi que Monsieur Rouhaud, président de l'association Diabète 28.

Le samedi 6 juin 2009 à 14h30
Dans les jardins de Nohant de la Médiathèque
Réservations au 02 37 33 75 80

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous publics, portera sur les trois thèmes : le diabète, l'hypertension artérielle et la sédentarité, l'infarctus et la mort subite.

Exposition «Atout cœur»

Réalisée par Spheria Val de France, elle sera présentée du 3 au 10 juin à la médiathèque. Les thèmes abordés seront divers comme le fonctionnement du système cardio-vasculaire, les maladies cardio-vasculaires, les facteurs de risque et la prévention.

Le guide «Atout cœur» et le «Quiz cœur» seront à la disposition du public pour prolonger le contenu de l'exposition.

Exposition gratuite ouverte à tous. ■

À vos agendas

Mercredi 6 mai à 15h :

Heure du conte sur le thème de «l'art en bazar»

Samedi 6 juin à 15h :

Heure du conte «coups de cœur»

Pendant tout le mois de mai :

Exposition «L'art en bazar» à l'espace jeunesse
Entrée libre

Du 3 au 10 juin :

Exposition «Atout cœur»

Du 9 au 30 juin :

Exposition «La guitare et ses cousines» - Espace musique - Entrée libre

Samedi 20 juin :

Fête de la musique Concert de la classe de guitare de Philippe Joffray à 15h



Ça s'est passé à la médiathèque

Quand Uzureau chante Brassens
Le 7 février dernier, l'interprétation forte et poétique du répertoire d'un de nos plus grands artistes par Yves Uzureau n'a pas manqué d'émouvoir le public lucéen. L'artiste a fait salle comble pour ce concert de plus de deux heures en l'honneur du Sétois.

Pendant tout le mois, l'exposition sur Brassens : sa vie, son œuvre, ses interprètes, réalisée par les bibliothécaires de l'espace musique a trouvé de nombreux adeptes.

Sculptures sonores et conte africain

Dans le cadre du Festival Cornegidouille, Georges M'Boussi et Filip Degrott ont ravi petits et grands lors de deux séances de contes africains les 11 et 14 mars. Le public a découvert une création artistique très complète, à la fois visuelle, auditive, tactile et stylistique, agrémentée de sonorités expérimentales pour le moins inhabituelles. ■

coups de cœur

► Espace jeunesse



Rêves de cabane

par François David Sarbacane, 2008

Cet album féerique nous livre 32 rêves, issus de l'esprit inspiré d'autant d'artistes.

Chacun d'entre eux a imaginé à quoi ressemblerait son havre de paix idéal, sous la forme d'une merveilleuse cabane. Trente-deux bâtisseurs d'univers se succèdent, dans des styles et des tech-

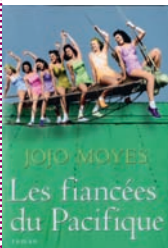
niques complètement différents, liés par le texte mélodieux du poète et écrivain François David. ■

► Espace adultes

Les fiancées du Pacifique

par Jojo Moyes
Éditions Lattès, 2008

Pendant la seconde guerre mondiale, nombre de jeunes femmes australiennes ont épousé des soldats britanniques. En 1946, 650 d'entre elles, dont la grand-mère de l'auteur, embarquent sur un porte-avion, sous escorte de 1100 militaires, pour rejoindre la Grande-Bretagne et leur mari.



Un roman d'une grande simplicité qui met en évidence une page de l'Histoire souvent

inconnue du grand public. Ce récit nous en dit long sur la frivolité, la ténacité ou l'envie d'un avenir meilleur au sortir d'une guerre. ■

► Espace musique

Jazz, blues & swing : six décades of music in South Africa

par Jürgen Schadeberg
Éditions David Philip, Claremont (Afrique du Sud), 2007



Appelé le «Père de la photographie sud-africaine», Jürgen Schadeberg, est l'un des photographes officiels de Nelson Mandela. Avec ce magnifique ouvrage, le

photographe se place en témoin crucial de la vitalité culturelle et artistique en Afrique du Sud, en particulier au sein de la communauté noire du pays, où une scène musicale très riche s'est développée sur le modèle nord américain, notamment dans le domaine du jazz. ■

► Espace multimédia

[CD-Rom] - Inventions et inventeurs

Quand sont nées les inventions qui ont révolutionné notre vie quotidienne ?

Découvrez comment fonctionnent les plus grandes inventions en explorant un étonnant monde virtuel en 3D. ■



Le temps des loisirs

Été 2009

Les vacances et les temps de loisirs sont des moments essentiels tant pour l'équilibre que pour l'épanouissement des enfants et des adolescents. Ils sont pour eux source de détente mais aussi l'occasion d'exprimer leurs aptitudes et d'assouvir leurs besoins de créativité dans des domaines sportifs, culturels ou ludiques qu'ils n'ont pas toujours la possibilité d'aborder ou d'explorer pendant le reste de l'année.

Par la qualité de leur encadrement et la diversité des activités qu'ils proposent, les accueils de loisirs de la Ville de Lucé contribuent à cet épanouissement. Chaque année, des centaines de jeunes bénéficient ainsi de ces structures, qui leur permettent d'avoir accès à de multiples activités et de découvrir de nouveaux horizons. Pour eux, ces moments de découverte, de joie et de dépaysement sont l'assurance d'agréables vacances.

Pour les 3/6 ans

Les accueils de loisirs maternels sont réservés aux enfants scolarisés entre 3 et 6 ans. Ils prennent en compte l'âge et le rythme de vie spécifique de l'enfant, les projets pédagogiques



sont axés sur la découverte et le jeu. Les centres Maurice Viollette (48 places) et Vallée Loiseau (48 places) seront ouverts du 6 au 31 juillet. Le centre Maurice Viollette sera ouvert du 3 au 28 août.

Pour les 6/12 ans

Les accueils de loisirs élémentaires ont pour vocation d'offrir à tous les enfants, un espace éducatif et récréatif de qualité favorisant leur épanouissement à travers la pratique d'activités de détente et de loisirs, d'activités éducatives, culturelles ou sportives.

Du 6 au 31 juillet, les accueils de loisirs élémentaires Jules Ferry (60 places) et Les Carreaux (60 places) accueilleront les enfants âgés de 6 à 12 ans.

En août, les enfants seront accueillis au centre des Carreaux.

Une colonie de vacances dans le Gard

Un séjour destiné à 30 enfants âgés de 6 à 11 ans est proposé du 12 au 25 juillet à Anduze dans le Gard.

Votre contact : Service Enfance Jeunesse Hôtel de Ville 5 rue Jules Ferry Tél. 02 37 25 68 83 ou 84

Les centres «Faites du sport»

En juillet, les 9/12 ans seront accueillis à la salle des sports Jean Boudrie, les 13/17 ans ont rendez-vous à la salle Pierre de Coubertin, Stade François Richoux.

En août, les jeunes de 9 à 17 ans seront accueillis à la salle des sports Jean Boudrie.

Les centres «Faites du sport» fonctionnent de 8h30 à 17h30.

Un séjour à Rouffiac

Le service municipal des sports propose un séjour dans le Périgord, à Rouffiac, du 6 au 19 juillet, pour les 12/17 ans. 14 places sont disponibles. Ce séjour sera riche en activités propices à la région : kayak, accrobranche, tir-à-l'arc, spéléologie, V.T.T. ou encore télékinautique.

Votre contact : Service des sports Hôtel de Ville 5 rue Jules Ferry Tél. 02 37 25 68 63

Pour l'ensemble des activités, les inscriptions démarreront le lundi 4 mai à l'accueil de l'Hôtel de ville. ■



Trophées du sport 2009

Première édition

Mettre à l'honneur les sportifs méritants qui se sont illustrés la saison passée mais aussi saluer le travail des bénévoles qui œuvrent sans compter au sein des associations de la ville, tels étaient les objectifs de la première cérémonie des «Trophées du Sport 2009» initiée par la municipalité.

Lors d'une soirée festive, le 19 février dernier, les acteurs du monde sportif ont été récompensés pour leurs résultats, leurs actions, leur esprit sportif, la valorisation de l'image de leur discipline ou leur contribution au rayonnement de la ville de Lucé.

Qu'ils soient sportifs, bénévoles ou techniciens, tous les acteurs du sport à Lucé ont été célébrés lors de cette soirée exceptionnelle.

Véritable volonté municipale, cet événement a permis de saluer l'engagement et l'investissement d'une trentaine de récipiendaires.

- Sophie Aunette et Gilles Lenoen de l'Amicale de Lucé Badminton,
- Guillaume Lepape (représentant l'équipe benjamins) et Catherine Meslin de l'Amicale de Lucé Basket,
- Le lieutenant Philippe Prevotat et l'adjutant-chef Thierry Maurice pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Lucé,
- Mathilde Blondelle et Hervé Delarue de l'Amicale de Lucé Tir,
- Didier Montcharmont et Solange Sauger de l'Amicale de Lucé Tennis,
- Angélique Legoffic (escalade) et Serge Laubier (course à pied) du Club Corporatif Multisports,
- Loïc Talamaku et Nathalie Martin du Football Club Lucé Ouest,
- David Choisnet et Gérard Le Barze de Lucé Pétanque 28,
- Delphine Corain et Inès Muradas de Lucé Sport Gym,
- Kevin Mayaud (Taekwondo) et Noël Leblanc (Tir à l'arc) de LESSCALE,
- Jordan Rossignol et Vincent Poirier de LMPTT Athlétisme,
- Alexandra Ferron et Christelle Laurance du Twirling Club de Lucé,
- Laurence Meyniel et Jean Martin du Vélo Club Lucéen section cyclotourisme,
- Bastien Ipcar et Christian Fulbert du

Vélo Club Lucéen section compétition,

- Joël Melois et Jacques Fouet de l'Amicale de Lucé Football,
- Antonio Parrera et Mario Sousa de la Jeunesse Portugaise.

Les trophées ont été décernés par les élus du conseil municipal, sous la houlette d'Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé. Ces sportifs lucéens de tous âges et ces bénévoles ou éducateurs sportifs n'ont pas ménagé leurs efforts au cours de la saison écoulée.

Les lauréats avaient été choisis par les clubs sportifs de la ville.

Comme l'a rappelé Malick Sène, adjoint au Maire délégué au sport : «Je partage la satisfaction de notre maire sur vos implications dans la vie de notre cité et comme lui j'attache également beaucoup de prix aux valeurs défendues par le monde associatif». Il a conclu son propos par une citation de Sénèque, philosophe romain, qui illustre parfaitement l'esprit de cette manifestation «ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles». ■

L'Amicale de Lucé Tir

70 ans d'histoire

L'Amicale de Lucé Tir a déjà un peu plus de 70 ans d'histoire.

Son origine remonte à 1932, date à laquelle fut créée une section tir au 30^{ème} territorial de Chartres, sur le cercle pré militaire Marceau. À l'époque, elle comptait une vingtaine de tireurs. Depuis cette date, sa réputation n'est plus à faire puisque le club évolue au niveau départemental, régional, national mais aussi international.

L'Amicale de Lucé Tir est équipée de 2 stands :

Un stand 10 mètres

Situé sous le restaurant scolaire au 30 rue René Langlois à Lucé, il est équipé de 10 postes de tirs. Le club met des pistolets et des carabines à air à la disposition de ses adhérents.

Une permanence est assurée le mardi soir de 19h à 21h, ainsi que le jeudi soir et le vendredi soir de 20h à 22h.
Tél. 02 37 35 56 44

Un stand 25/50 mètres

Situé sur le parking du stade Jean Boudrie au 4 rue Jean Boudrie à Lucé, il est équipé de 10 postes de tirs au pistolet à 25 mètres et de 9 postes de tir à 50 mètres. (6 postes carabines et 3 postes pistolets libre).

Les disciplines pratiquées sont celles réglementées par la Fédération

Française de Tir ainsi que du tir de loisirs sur cibles et sur silhouettes métalliques.

Une permanence est assurée le dimanche matin de 10h à 12h.

Tél. 02 37 28 37 36

Une école de tir

Le club possède une école de tir, d'où viendra la relève, pour les jeunes de 9 à 18 ans.

Si vous avez des enfants intéressés par l'école de tir, vous pouvez vous rendre au stand Delannoy le mardi de 19h à 21h, le jeudi ou le vendredi soir, de 20h30 à 22h, ou téléphoner les mêmes jours au 02 37 35 56 44.

Actualités

Dans le cadre des accueils de loisirs sportifs «Faites du sport», un partenariat entre l'Amicale de Lucé Tir et le service des sports de la ville a permis à une vingtaine de jeunes Lucéens de s'initier à un sport méconnu et décrié à tort : «le tir de précision sur cible» au stand de tir 10 mètres.

Sur place, quatre moniteurs bénévoles dont trois brevetés fédéraux, accueillaient le groupe.

Après avoir pris connaissance des règles de sécurité, les jeunes ont pu découvrir les différentes techniques et difficultés de ce sport qui demande de la précision et de la concentration, sous les conseils avisés des animateurs diplômés.

Devant le succès de cette opération et l'intérêt des participants, le ser-



vice des sports et les moniteurs de l'Amicale de Lucé Tir ont prévu une nouvelle demi-journée de découverte le mercredi 8 juillet prochain.

Le tir en chiffres

La F.F. de Tir compte 1500 clubs en France et 145000 licenciés dont 11000 femmes et 1515 jeunes de moins de 20 ans. Le tir sportif est, après le golf, le 2^{ème} sport individuel pratiqué dans le monde. La F.F. de Tir est représentée par 17 épreuves olympiques, elle est l'une des fédérations qui rapporte le plus de médailles. Le tir sportif se pratique en France de 9 à 99 ans. ■

Le cyclotourisme, une activité ouverte à tous

De petites routes en charmants villages, la section cyclotourisme du Vélo Club Lucéen explore le département lors de ses randonnées hebdomadaires ou à l'occasion de sorties organisées par les

autres clubs d'Eure-et-Loir (sous l'égide du comité départemental).

Pour permettre au plus grand nombre de participer, des groupes de niveaux sont constitués à chaque sortie. Ainsi au sein du Vélo Club Lucéen, chacun peut pratiquer son sport favori à sa mesure, sans aucun esprit de compétition, en toute

convivialité.

Les membres du club cyclotourisme proposent à toute personne désireuse de découvrir la randonnée à vélo, de se joindre à eux lors de leurs sorties route du dimanche matin ou du samedi après-midi.

Le point de rendez-vous habituel se situe à proximité du Conservatoire de musique de Lucé :

- Le dimanche matin, suivant la saison, à 8h, 8h30 ou 9h.

- Le samedi après-midi, à 13h30 ou 14h.

Les horaires de départs paraissent dans la presse locale le vendredi ainsi que les circuits.

Pour tous renseignements 02 37 22 30 25 ■

CCM Escalade : un club qui monte

Le club corporatif multisports de Lucé, section escalade, existe depuis 2001 et ne cesse de grimper ! Il participe tous les ans aux championnats départementaux. Cette année, trois de ses membres Driss Guennad, Marine Surriray et Laurine Algourdin, respectivement 2^{ème}, 2^{ème} et 4^{ème} départementaux, se sont qualifiés pour les championnats régionaux, qui avaient lieu à Tours le 15 février dernier.

À l'issue de ces championnats régionaux, ils ont terminé 9^{ème}, 7^{ème} et 11^{ème} et ont obtenu leur qualification pour les championnats interrégionaux qui se sont déroulés à Mayenne.



Cette qualification et ce niveau de compétition n'avaient jamais été atteints par les grimpeurs du club de Lucé. D'autant que les championnats interrégionaux regroupent les 50 meilleurs grimpeurs de chaque catégorie de tout l'ouest de la France, une performance pour Lucé.

Durant ces championnats de Mayenne, Driss Guennad, en catégorie cadet, s'est très bien comporté et termine 32^{ème} sur les 50 meilleurs grimpeurs de l'ouest. Le week-end suivant, à Montmartin-sur-mer, Laurine Algourdin, en catégorie minime, s'est elle aussi très bien comportée. Elle termine 42^{ème} à l'issue des trois voies très difficiles et surtout, entourée des meilleures grimpeuses françaises. Elle laisse ainsi 8 grimpeuses derrière elle, ce qui est très encourageant pour l'avenir.

Ces résultats sont une belle performance pour une première participation et pour un club aussi jeune et modeste que celui de Lucé. ■

Premier bilan

À terme de notre première année de mandat communal, il nous est aisé de faire le bilan de la gestion de notre ville.

Le budget primitif 2008, voté par l'ancienne municipalité, a constitué l'ossature principale de l'activité administrée de l'année écoulée.

Monsieur le Maire et ses adjoints ont expédié les affaires courantes, et terminé les investissements programmés en augmentant au passage l'indemnité des élus de 25 % qui s'ajoutent aux 47 % appliqués lors de la mandature précédente.

Afin de préparer le nouveau budget 2009, les diverses commissions, de la culture, de l'éducation, des sports et des finances, ont défini les principaux besoins sans toutefois diminuer de façon importante, de l'ordre de 10 %, les subventions ou concours divers comme souhaité par les conclusions de l'audit financier.

Le budget 2009, d'un montant de 28 millions d'euro, se devait d'être plus ambitieux en terme de réduction de coûts afin de restaurer, avant la fin du mandat actuel, des marges de manœuvre et diminuer la charge de la dette.

Les Lucéens attendent une stratégie de redressement plus volontaire assortie d'une transparence d'actions.

Qu'advient-il des projets dignes de Lucé, tels que la rénovation de la piscine des Vauroux et de la crèche tant attendue par tous les jeunes ménages ?

Mais ces projets, s'ils devaient se faire, seront tributaires de divers financeurs : Etat, Région, Département..., sachant que nos possibilités d'autofinancement resteront nulles, pendant quelques années.

Nous sommes et resterons très attentifs à la restauration de nos finances.

Nous veillerons à endiguer toute velléité d'augmenter la pression fiscale sur les foyers lucéens afin d'équilibrer des dépenses de fonctionnement.

Mais les Lucéens ne peuvent pas se contenter d'un mandat blanc et attendent de tous les élus que notre ville se dote des équipements dont la population a besoin.

Notre volonté sera de proposer les évolutions attendues par la population actuelle et les habitants à venir.

*Jean-Claude Leliard,
Conseiller municipal de la minorité*



LE TOUR DU MONDE EN 7 JOURS LUCÉ - 8 AU 14 JUIN 2009

concerts - spectacles - expos - parcours sportifs - 20 ans du jumelage Lucé/Traunreut



Organisé par la Ville de Lucé - Renseignements : 02 37 25 68 16